



## Le Canada parmi les champions des dépenses militaires

Par [Alec Castonguay](#)

Mondialisation.ca, 10 mars 2011

[ledevoir.com](#) 10 mars 2011

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Militarisation](#)

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, jamais le Canada n'a autant dépensé dans le domaine militaire qu'en 2010-2011. Au point de figurer dans le haut du classement mondial à ce chapitre.

Une nouvelle étude du Centre canadien de politiques alternatives a comparé les dépenses du Canada en matière de défense depuis le début des années 1950. Après avoir ajusté les montants en dollars de 2010 (pour tenir compte de l'inflation), on constate qu'en 2010-2011, Ottawa a dépensé 18 % de plus qu'en 1952-1953, le sommet atteint durant la guerre froide. Le Canada a dépensé 26 % de plus qu'en 1989-1990, au moment où le mur de Berlin est tombé.

En 2010-2011, le budget du ministère de la Défense a atteint près de 22 milliards de dollars (en tenant compte de l'ajustement des dépenses pendant l'année financière). Une partie de cette somme est évidemment la conséquence de la mission en Afghanistan.

Le Canada est maintenant au 13<sup>e</sup> rang mondial en ce qui a trait à son budget militaire, ayant dépassé l'Australie et l'Espagne récemment.

Le Canada a donc investi l'équivalent de 1,5 % de son PIB dans la défense l'année dernière. L'auteur Bill Robinson, analyste au Rideau Institute, un organisme critique des dépenses militaires, a fait une comparaison avec les autres pays de l'OTAN: si on exclut les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne — des puissances militaires et nucléaires qui ont un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU —, les autres membres de l'OTAN dépensent en moyenne 1,43 % de leur PIB annuel dans la défense. Le Canada est donc légèrement au-dessus des puissances moyennes de l'alliance militaire.

Si on prend les quatre pays du G8 non membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Allemagne, Canada, Italie et Japon), la part du PIB consacrée aux dépenses militaires est de 1,3 % en moyenne.

«Le Canada s'impose des dépenses militaires comparables ou même supérieures à des États semblables. Pourtant, le Canada est dans une région du monde calme et ne fait face à aucune menace contre son territoire», écrit M. Robinson dans son étude de 11 pages.

Le gouvernement libéral de Paul Martin a commencé à réinvestir dans la défense en 2004 et 2005, à la suite des douloureuses compressions des années 1990, conséquences de la lutte contre le déficit. Le gouvernement Harper a accéléré ces dépenses depuis son arrivée au

pouvoir, en 2006.

[Consultez l'étude du Centre canadien de politiques alternatives](#)

La source originale de cet article est [ledevoir.com](#)

Copyright © [Alec Castonguay](#), [ledevoir.com](#), 2011

---

Articles Par : [Alec Castonguay](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)